

Rapport public Parcoursup session 2023

IFRES d'Alençon - D.E Pédicure-Podologue

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
IFRES d'Alençon - D.E Pédicure-Podologue	Jury par défaut	Tous les candidats	20	141	68	90	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Être intéressé par les questions de santé et les questions sociales

- Intérêt pour les sciences de la rééducation et du soin
- Intérêt pour la profession de pédicure-podologue
- Sens de l'intérêt général

Disposer de qualités humaines et de capacités relationnelles

- Aptitude à faire preuve d'attention aux autres
- Capacité d'écoute
- Aptitude à travailler en groupe

Disposer d'une maîtrise de l'expression écrite et orale

- Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit
- Capacité d'argumentation
- Capacité de synthèse
- Capacité à communiquer dans une langue étrangère, notamment l'anglais

Avoir de l'intérêt pour les sciences du vivant et la démarche scientifique

- Aptitude à observer et/ou à analyser
- Aptitude à rechercher et à sélectionner des données
- Aptitude à organiser et à restituer de l'information
- Aptitude à produire un raisonnement logique

Savoir s'organiser dans son travail

- Capacité à hiérarchiser les tâches
- Capacité à travailler en autonomie
- Capacité à utiliser les outils numériques

Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours. Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La pédicurie-podologie est une profession de santé de la filière rééducation.

Elle permet aux sportifs, aux enfants, aux adultes, aux personnes âgées de bénéficier d'une prise en charge des troubles du pied et de l'appareil locomoteur.

Le pédicure-podologue exerce principalement en cabinet libéral ou dans des maisons de santé pluridisciplinaires. Il peut également être salarié dans un établissement de santé.

La formation se déroule en 3 ans, elle est structurée en 6 semestres. Les études sont organisées en alternance entre enseignements théoriques et formation pratique. Le programme des études est associé à une Licence science du soin

La particularité de la formation en pédicurie-podologie est d'accueillir des patients, dès le début de la formation, en consultation au sein de la clinique de chaque institut. L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée en contrôle continu et par des examens semestriels (2 sessions par an).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidature confirmée est examinée puis classée en fonction d'une note globale qui lui est attribuée. Cette note est fondée sur les éléments quantitatifs et qualitatifs du dossier du candidat :

- Note des bulletins scolaires des classes de Première et de Terminale
- Résultats des épreuves anticipées de français au baccalauréat
- Niveau en anglais
- Appréciations des enseignants sur la fiche avenir
- Projet motivé
- Les résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie
- Les résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation
- Le parcours antérieur de formation pour les titulaires d'un diplôme sanitaire et social pour les candidats en reconversion
- Le niveau minimum exigé en langue française pour les candidats étrangers est : C1

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

D'une manière générale, la CEV a observé une diversité dans les dossiers, que ce soit sur les compétences des candidats, le parcours scolaire des candidats ou leur projet motivé. Le CEV s'est attachée à examiner avec bienveillance le projet motivé, pour chaque candidat..La CEV recommande donc aux candidats de ne pas négliger sa rédaction : celui-ci doit faire apparaître leur bonne connaissance de la formation visée et son adéquation avec un projet professionnel et personnel qui soit cohérent et réfléchi.

Le dossier parcoursup est riche d'éléments permettant au jury de mesurer la cohérence du projet et des envies des candidats avec la formation envisagée, de mieux connaître leur personnalité, son adéquation avec les attendus de l'institut et surtout de découvrir leur motivation. Il faut donc que les candidats soient attentifs à la personnalisation de leur dossier.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en sciences de la vie et de la terre, français, sciences économiques et sociales, physique-chimie, mathématiques, LV1, biologie-écologie, sciences et techniques sanitaires et sociales (selon la série du baccalauréat)	Ceux cités dans les critères généraux	Notes de première et de terminale. Notes du baccalauréat (pour les candidats bacheliers).	Important
	Résultats en français TPE, activités interdisciplinaires, projet technologique et enseignements spécifiques (biologie, selon la série du baccalauréat)	Ceux cités dans les critères généraux	Notes des épreuves anticipées du baccalauréat.	Important
	Résultats obtenus dans les formations de l'enseignement supérieur	Ceux cités dans les critères généraux	Résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation. Résultats du parcours antérieur de formation pour les titulaires d'un diplôme sanitaire et social en reconversion.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités requises pour réussir la formation	Celles citées dans les critères généraux	Appréciations des professeurs de la fiche Avenir. Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir. Champ « Autonomie » de la fiche Avenir.	Important

	Aptitude ou appétence pour l'activité manuelle	Ceux cités dans les critères généraux	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêts ».	Important
	Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Ceux cités dans les critères généraux	Résultats du test de français.	Important
	Parcours scolaire ou formation post-bac : Année de préparation. Année d'enseignement supérieur. Diplôme sanitaire et social. Expérience professionnelle. Remise à niveau scientifique.	ceux cités dans les critères généraux	Rubrique « Projet de formation ». Rubrique « Scolarité ».	Important
Savoir-être	Qualités humaines et relationnelles : Aptitude à faire preuve d'attention aux autres. Capacité d'écoute. Aptitude à travailler en groupe.	Ceux cités dans les critères généraux	Rubrique « Projet de formation ». Rubrique « Activités et centres d'intérêts ». Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacités à expliciter la démarche d'orientation vers le métier, la motivation et l'intérêt à intégrer une filière de santé : - Intérêt pour les sciences de la rééducation et du soin : Expériences professionnelles dans le champ de la santé et stages réalisés (y compris en pédicurie-podologie). - Intérêt pour la profession de pédicurie-podologie : Stages de découvertes de la profession en cabinet ou en institut.	Ceux cités dans les critères généraux	Rubrique « Projet de formation ». Rubrique « Activités et centres d'intérêts ».	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations	Sens de l'intérêt général : Engagement citoyen, associatif (sport, culture, artistique), politique, bénévolat,	Ceux cités dans les critères généraux	Rubrique « Projet de formation ». Rubrique « Activités et centres	Complémentaire

péri ou extra-scolaires	BAFA, secourisme PFCS1...		d'intérêts ». Champ « Engagement citoyen » de le fiche Avenir.	
-------------------------	---------------------------	--	---	--

Signature :

Julien PAN,
Directeur de l'établissement IFRES d'Alençon